

BIOL2133 Embryologie animale

[30h+15h exercices] 3.5 crédits

Cette activité se déroule pendant le 2ème semestre

Enseignant(s): André Moens, René Rezsöhazi
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

L'enseignement a trois objectifs principaux. Le premier est de permettre de comprendre l'unité de l'individu par la description de la continuité des étapes de son existence. Le deuxième est de mettre en évidence l'unité de l'espèce par la compréhension des processus assurant la continuité des générations. Le troisième est d'éclairer l'unité du règne animal par la description de l'homologie des étapes du développement des embryons appartenant aux principaux embranchements.

Destinataires: obligatoire en BIOL21a

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

L'enseignement commence par la comparaison des caractéristiques de la reproduction sexuée et de la reproduction asexuée. Les étapes communes au développement embryonnaire de toutes les espèces sont analysées: méiose, gamétogenèse, fécondation, segmentation, gastrulation et organogenèse. Le développement précoce d'une espèce appartenant aux principaux embranchements est décrit. Enfin, le développement humain est pris comme exemple d'organogenèse.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis: biologie animale et histologie; notions sur la structure des principaux organes des mammifères; la physiologie de la reproduction des mammifères est supposée connue.

Travaux dirigés: l'enseignement pratique permet aux étudiants d'observer du matériel embryonnaire fixé et des coupes histologiques illustrant les objectifs de l'enseignement. Les étudiants observent et manipulent également des embryons vivants de plusieurs espèces.

Support écrit: livre de référence ou syllabus; diapositives.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

BIOL21/A	Première licence en sciences biologiques (Biologie moléculaire, cellulaire et humaine)	(3.5 crédits)	Obligatoire
BIOL22/B	Deuxième licence en sciences biologiques (Biologie des organismes et des populations)	(3.5 crédits)	